Parlement européen

Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie
Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs
Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire
Commission des affaires économiques et monétaires
Les présidents

CONFIDENTIEL

Réf: D (2024) 33029

Bernd Lange
Président
Conférence des présidents des commissions

Monsieur le Président,

La commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie, la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs, la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire et la commission des affaires économiques et monétaires, conformément à l'article 129 du règlement intérieur du Parlement européen, ont procédé à une audition publique de confirmation le 12 novembre 2024 avec M. Stéphane Séjourné, vice-président exécutif désigné, qui, sous réserve de l'issue positive de la procédure de nomination, sera chargé de la prospérité et de la stratégie industrielle.

Le 16 octobre 2024, nos commissions, conformément à l'article 129 du règlement intérieur et à l'article 3 de son annexe VII, ont reçu la lettre du président de la commission des affaires juridiques concernant l'examen de la déclaration d'intérêts de M. Séjourné.

Le Parlement a adressé une liste de questions écrites au vice-président exécutif désigné en amont de l'audition de confirmation. Nos commissions ont pris acte que M. Séjourné a répondu auxdites questions de façon satisfaisante.

Le déroulement de l'audition de confirmation est décrit dans le compte rendu in extenso de la procédure, qui reflète les engagements pris.

Conformément à l'article 129 du règlement intérieur et à l'article 5 de son annexe VII, les coordinateurs de nos commissions représentant une vaste majorité d'au moins deux tiers des membres de la commission appartenant à un groupe politique ont convenu, lors de leur réunion d'évaluation du 20 novembre 2024, que M. Séjourné possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège des commissaires et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées.

Les avis de la commission du commerce international, de la commission de l'emploi et des affaires sociales, de la commission des budgets et de la commission des affaires juridiques, invitées à

participer à l'audition de confirmation, ainsi que l'opinion minoritaire du groupe The Left, sont joints à la présente lettre.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir porter cette évaluation à l'attention de la Conférence des présidents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Borys BUDKA Président de la Commission ITRE	Anna CAVAZZINI Présidente de la commission IMCO	Antonio DECARO Président de la commission ENVI	Aurore LALUCQ Présidente de la commission ECON

cc: Bernd LANGE, président de la commission du commerce international
Li ANDERSSON, présidente de la commission de l'emploi et des affaires sociales
Johan Van OVERTVELDT, président de la commission des budgets
Ilhan KYUCHYUK, président de la commission des affaires juridiques

Annexes:
- Opinion minoritaire du groupe The Left
- Avis des commissions INTA, EMPL, BUDG et JURI

OPINION MINORITAIRE DU GROUPE THE LEFT

Le groupe The Left ne peut soutenir le candidat, car il entend mettre en œuvre une politique industrielle qui ne prévoit aucune rupture avec les solutions fondées sur le marché, ni avec les dogmes de la concurrence et du libre-échange. Le bilan de son gouvernement en France est terrible: 150 000 emplois sont actuellement menacés, malgré les milliards accordés sans aucune condition à des entreprises multinationales. Il n'éprouve aucun sentiment d'urgence, car il n'a aucun lien avec celles et ceux qui endurent ces désastres sociaux. Il n'a pas pris position contre l'accord commercial avec le Mercosur.

Il fait des promesses en matière d'écologie, mais l'Union européenne expédie des produits à l'autre bout de la planète et a abandonné à la Chine des pans entiers de notre industrie, tels que celui des panneaux solaires.

Il n'a pas su faire preuve d'un engagement clair en faveur de la conditionnalité sociale et environnementale dans les marchés publics, afin de s'écarter de l'approche fondée sur le critère d'attribution du prix le plus bas et de se concentrer plutôt sur la création d'emplois de qualité, le respect de la négociation collective et la réglementation des pratiques de sous-traitance afin d'empêcher l'exploitation.

Il reconnaît les dangers des produits chimiques dangereux, mais n'a pris aucun engagement en faveur de la révision du règlement REACH ou de l'interdiction des PFAS. De même, en ce qui concerne le MACF, la circularité et la décarbonation, il s'est contenté de non-réponses vagues.

Nous dénonçons l'évaluation des commissaires désignés sur la base d'accords en coulisses plutôt que d'un contrôle parlementaire approprié.

Commission du commerce international
Le président

Parlement européen

CONFIDENTIEL

Borys BUDKA, président de la commission ITRE
Anna CAVAZZINI, présidente de la commission IMCO
Antonio DECARO, président de la commission ENVI
Aurore LALUCQ, présidente de la commission ECON

Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents,

la commission des affaires étrangères, invitée à l'audition de Stéphane Séjourné, vice-président exécutif désigné pour la prospérité et la stratégie industrielle, qui s'est déroulée le 12 novembre 2024, estime que le vice-président exécutif désigné possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège des commissaires et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées dans les domaines qui relèvent dans une large mesure de la compétence de la commission INTA.

Le présent avis a été adopté par les coordinateurs de la commission INTA représentant une vaste majorité des membres de la commission appartenant à un groupe politique.

Je vous prie d'agréer, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, l'expression de ma haute considération.

Bernd Lange

Président
Commission du commerce international

Commission de l'emploi et des affaires sociales
La présidente

D(2024) 32686
DP/SM/an

CONFIDENTIEL

Borys BUDKA
Président de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie
Salle SPINELLI 12E130

Anna CAVAZZINI
Présidente de la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs
Salle SPINELLI 05F366

Antonio DECARO
Président de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire
Salle SPINELLI 15G306

Aurore LALUCQ
Présidente de la commission des affaires économiques et monétaires
Salle SPINELLI 11G302

Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents,

La commission de l'emploi et des affaires sociales, invitée à l'audition de confirmation de Stéphane Séjourné, vice-président exécutif désigné pour la prospérité et la stratégie industrielle, qui a eu lieu le 12 novembre 2024, estime que le commissaire désigné possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège de la Commission et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui sont assignées en matière d'emploi et d'affaires sociales, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du règlement pour une industrie «zéro net», la révision des directives sur les marchés publics et celle du pacte pour une industrie propre.

Le présent avis a été adopté par les coordinateurs représentant une majorité des membres de la commission appartenant à un groupe politique.

Je vous remercie par avance de bien vouloir tenir compte de cet avis.

Li ANDERSSON

cc. Bernd Lange, président de la Conférence des présidents des commissions

Европейски парламент Parlamento Europeo Evropský parlament Europa-Parlamentet Europäisches Parlament
Euroopa Parlament Ευρωπαϊκό Κοινοβούλιο European Parliament Parlement européen Parlaimint na hEorpa
Europski parlament Parlamento europeo Eiropas Parlaments Europos Parlamentas Európai Parlament
Parlament Ewropew Europees Parlement Parlament Europejski Parlamento Europeu Parlamentul European
Európsky parlament Evropski parlament Euroopan parlamentti Europaparlamentet

Commission des budgets
Le président

CONFIDENTIEL
D(2024)33295

Borys Budka
Président de la commission
ITRE

Anna Cavazzini
Présidente de la commission
IMCO

Antonio Decaro
Président de la commission
ENVI

Aurore Lalucq
Présidente de la commission
ECON

Objet: **Évaluation par la commission BUDG de Stéphane Séjourné, vice-président exécutif chargé de la prospérité et de la stratégie industrielle**

La commission des budgets, invitée à l'audition de confirmation de Stéphane Séjourné, commissaire désigné, qui s'est déroulée le 12 novembre, estime que le commissaire désigné possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées dans le domaine de l'industrie, en particulier le développement du Fonds européen pour la compétitivité.

Le présent avis a été adopté par les coordinateurs représentant au moins une majorité simple des membres de la commission appartenant à un groupe politique.

Je vous prie d'agréer, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, l'expression de ma haute considération.

Johan Van Overtveldt
Président de la commission BUDG

Commission des affaires juridiques
Le président

Parlement européen

CONFIDENTIEL

Aurore Lalucq
Présidente de la commission des affaires économiques et monétaires
Parlement européen
Salle SPINELLI 11G302

Antonio Decaro
Président de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire
Salle SPINELLI 15G306

Borys Budka
Président de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie
Parlement européen
Salle SPINELLI 12E130

Anna Cavazzini
Présidente de la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs:
Parlement européen
Salle SPINELLI 05F366

Objet: Avis de la commission JURI concernant le vice-président exécutif Stéphane Séjourné à la suite de la réunion d'évaluation des coordinateurs de la commission JURI

Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents,

La commission des affaires juridiques, invitée à l'audition de confirmation de Stéphane Séjourné, vice-président exécutif désigné, qui a eu lieu le 12 novembre 2024, estime que le vice-président exécutif désigné possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège de la Commission et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui sont assignées pour ce qui est des parties du portefeuille du candidat pour la prospérité et la stratégie industrielle qui relèvent dans une large mesure de la compétence de la commission des affaires juridiques.

Le présent avis a été adopté par les coordinateurs représentant au moins une majorité simple des membres de la commission appartenant à un groupe politique.

Je vous prie d'agréer, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, l'expression de ma haute considération.

B-1047 Bruxelles - Tél. +32 2 28 33596
juri-secretariat@europarl.europa.eu - www.europarl.europa.eu

Ilhan KYUCHYUK

Copie: Bernd Lange, président de la Conférence des présidents des commissions
Secrétariat CCC